

Les bureaux de l'administration communale de La Brillaz
seront fermés

du vendredi 27 mars 2026 dès 11h00

au mardi 7 avril 2026 à 14h00

Le personnel communal sera à nouveau à votre disposition le **mardi 7 avril 2026 à 14h00**.

Durant la période de fermeture, vous avez la possibilité de transmettre vos communications à l'administration communale en déposant vos messages sur le répondeur téléphonique au 026 477 99 70 ou par e-mail à commune@labrillaz.ch. Il y sera donné suite dans la mesure du possible.

La consultation des dossiers de construction est possible sur rendez-vous, en laissant un message sur le répondeur ou la boîte e-mail.



**Le personnel de la commune de La Brillaz
vous remercie de votre compréhension**